

# Bibliographie

**Hes·SO**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

## **Méthode de citation et de rédaction d'une bibliographie**

*Guide pratique*

Version 2, 2018

## Préambule

Le présent guide a été adapté par les bibliothèques de la HEIG-VD, de la HEI (VS), de la HE-Arc (NE) et d'hepia (GE). Il est basé sur la version 4.5 2017 du guide pratique de la Haute école de gestion de Genève.

Il présente les règles de référencement bibliographique basées sur la norme internationale ISO 690 (Organisation internationale de normalisation 2010).

## Table des matières

Préambule.....	2
Table des matières .....	3
1. Pourquoi mentionner une référence et rédiger une bibliographie ? .....	4
Documenter votre travail, c'est quoi ? La méthode en un coup d'œil .....	5
2. Principes de la citation.....	6
Citation directe .....	6
Paraphrase ou citation indirecte .....	6
Citation d'informations factuelles (données, chiffres, faits).....	6
3. Méthodes de citation.....	6
3.1 Système auteur(s)-année .....	7
Jusqu'à 3 auteurs .....	7
Plus de 3 auteurs .....	7
Pas d'auteur (entrée au titre) .....	8
3.2 Système numérique .....	8
3.3 Notes de bas de page.....	9
3.4 Quelques conseils de rédaction des citations.....	10
3.4.1 Mise en page des citations.....	10
3.4.2 Citation de citation ou citation secondaire .....	10
3.5 Logiciels de gestion de références .....	11
4. Principes de rédaction d'une bibliographie.....	11
5. Modèles de références bibliographiques .....	12
5.1. Les essentiels .....	12
5.1.1 Livre .....	12
5.1.2 Chapitre d'un livre .....	13
5.1.3 E-book.....	13
5.1.4 Chapitre d'un e-book.....	13
5.1.5 Revue (numéro) .....	14
5.1.6 Article extrait d'une revue papier .....	14
5.1.7 Article extrait d'une revue en ligne.....	14
5.1.8 Site web .....	15
5.1.9 Page web .....	15
5.1.10 Image, graphique, schéma .....	15
5.1.11 Support de cours.....	16
5.1.12 Travail de bachelor/master, thèse, mémoire .....	16
5.2. Les autres types de documents.....	16
5.2.1 Brevet.....	16
5.2.2 Cahier de recherche, rapport technique .....	17
5.2.3 Conférence, colloque, congrès .....	17
5.2.4 Contribution à une conférence, un colloque, un congrès .....	17
5.2.5 Document interne à une entreprise/un organisme (papier) .....	18
5.2.6 Données de la recherche.....	18
5.2.7 Emission, reportage de TV/radio .....	18
5.2.8 Encyclopédie collaborative .....	18
5.2.9 Entretien, communication orale .....	19
5.2.10 Film .....	19
5.2.11 Logiciel, programme informatique.....	19
5.2.12 Loi, texte juridique .....	19
5.2.13 Norme .....	20
5.2.14 Podcast .....	21
5.2.15 Réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Forums.....	21
Glossaire.....	21
Bibliographie .....	23
Index .....	24

## 1. Pourquoi mentionner une référence et rédiger une bibliographie ?

Les références bibliographiques et la **mention correcte des sources d'information** sont indispensables dans les travaux académiques, afin de ne pas commettre de **plagiat**, fraude sanctionnée par les règlements d'études des différentes écoles, et de respecter la Loi sur le droit d'auteur (Suisse 1992), notamment l'article 25 sur les citations :

« <sup>1</sup> Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.

<sup>2</sup> La citation doit être indiquée; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur, doivent être mentionnés. »

Seules des références bibliographiques correctes permettent à vos lecteurs et lectrices de vérifier vos propos et d'approfondir le sujet en retrouvant les documents sur lesquels s'appuie votre travail.



*Selon les consignes du corps professoral, d'autres styles de références bibliographiques peuvent être appliqués.*

Tout travail se base nécessairement sur ce qui a été fait par le passé. Il est normal d'appuyer ses idées sur de la **documentation pour étayer son opinion et démontrer son point de vue**. Par conséquent, il est honnête et souhaitable d'indiquer à qui on emprunte ses idées.

Toutefois, évitez de citer pour citer : les **citations** sont à utiliser **pour illustrer** vos propos et doivent être choisies en conséquence. Evitez également les citations trop longues (plus de 5-6 lignes) et préférez l'usage de la paraphrase.

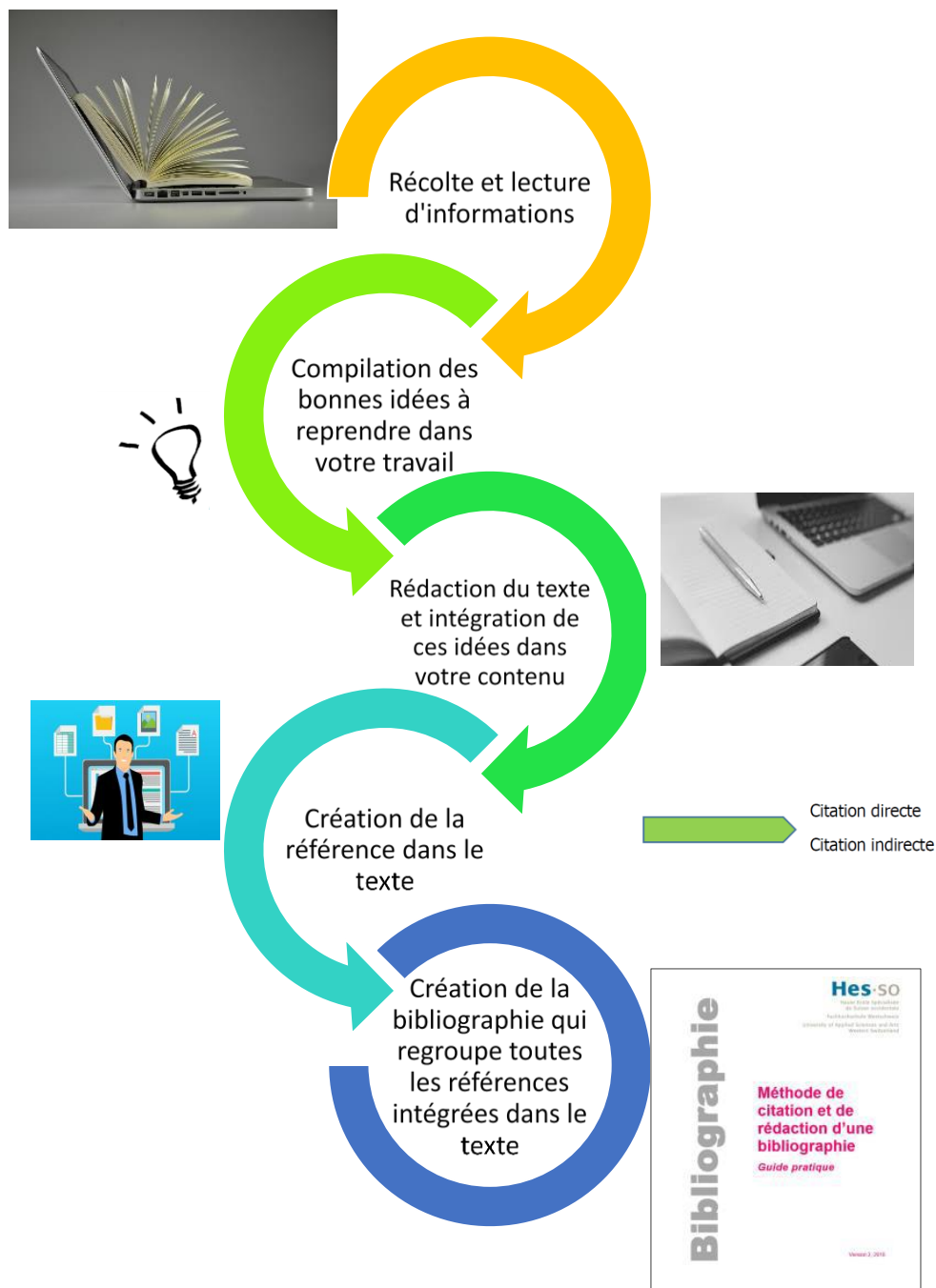
**Chaque citation** dans le texte, y compris la paraphrase, correspond à **une référence** bibliographique complète située dans la bibliographie à la fin du travail.

### Remarques :

- soyez attentifs à la ponctuation et aux signes typographiques, certaines subtilités sont peu visibles mais importantes. Par exemple : pas de virgule après le nom de l'auteur dans la référence qui suit la citation, alors qu'il en faut une dans la référence complète en bibliographie ;
- nom de l'auteur en minuscules dans la référence qui suit la citation, en majuscules dans la référence complète en bibliographie ;
- utilisation d'abréviations : *et al.* suit le nom de l'auteur sans crochets et sans virgule dans la référence qui suit la citation, avec crochets et suivie par une virgule dans la référence complète en bibliographie.

Ces éléments et d'autres sont précisés au fur et à mesure dans ce guide.

## Documenter votre travail, c'est quoi ? La méthode en un coup d'œil



## 2. Principes de la citation

Toute information que vous intégrez à votre travail, qu'elle soit tirée d'un livre, d'un article ou d'une ressource électronique, doit absolument faire l'objet d'une mise en forme particulière (guillemets, indication de l'auteur, de la date et des pages) et renvoyer à la référence bibliographique complète. Il est donc indispensable d'indiquer dans le texte d'où elle provient, juste avant ou après celle-ci, selon le principe de citation que vous aurez choisi. Il en existe deux, présentés ci-dessous :

### Citation directe

Une citation directe reprend une phrase d'un document sans la modifier. Elle permet d'illustrer son propos. Il **est obligatoire de la mettre entre guillemets** et d'en indiquer la source.

#### Exemple

« Les ingénieurs conçoivent énormément de constructions qui sont situées dans un plan [...] » (Frey 2012, p. 36)

### Paraphrase ou citation indirecte

La paraphrase est une reformulation, avec vos propres mots, sans modification du sens et du contenu, des propos d'un auteur. Elle s'accompagne *toujours* de la référence à la source.

#### Exemple

Gillig (2008, p. 74) détaille 9 critères esthétiques entrant en outre dans le choix final de l'essence d'arbre en milieu urbain.

***Dans cet exemple, la référence n'est constituée que de la date et du numéro de page, car l'auteur est indiqué tout de suite avant, dans le texte.***

### Citation d'informations factuelles (données, chiffres, faits)

Comme pour une citation indirecte, il est nécessaire d'indiquer la source de votre information.

#### Exemple

Le taux de chômage était de 3.5 % en septembre 2010 (OFS 2010).

## 3. Méthodes de citation

Quelle que soit la méthode de citation choisie, la bibliographie à la fin du travail comporte toutes les références bibliographiques complètes (cf. 5. *Modèles de références bibliographiques*) classées par ordre alphabétique d'auteur ou par ordre numérique selon l'apparition des références au fil des citations.

Selon les consignes reçues, utilisez une des trois méthodes de citation suivantes :

### 3.1 Système auteur(s)-année

Ce système est parfois désigné par l'expression « auteur-date ». L'avantage de ce système est d'améliorer le repérage des références dans la bibliographie.

En effet, celles-ci sont classées par ordre alphabétique des auteurs, puis par date.

Le nom de famille de l'auteur ou le nom de l'entreprise/organisme et l'année sont mentionnés dans le texte, afin d'indiquer la provenance de l'information. La logique à garder à l'esprit est que les éléments dans le texte doivent permettre d'identifier sans ambiguïté possible la bonne référence dans la bibliographie et de pointer exactement l'endroit souhaité à l'intérieur du document référencé.

Dans la bibliographie, les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique des noms des auteurs (et des titres, dans le cas de documents sans auteur) :

#### Exemple

MOSS, Michael, 2014. *Sucre, sel et matières grasses : comment les industriels nous rendent accros*. Paris : Calmann-Lévy. ISBN 978-2-7021-5451-9

SERVIGNE, Pablo, 2014. *Nourrir l'Europe en temps de crise : vers des systèmes alimentaires résilients*. Jambes : Nature et Progrès. ISBN 978-2-930386-52-2

Voici les règles à appliquer pour les différents cas d'auteur qui peuvent se présenter :

### Jusqu'à 3 auteurs

La **mention** de la source dans le texte :

« Chanel, dont l'emblématique créatrice a disparu en 1971, est une griffe qui possède une forte identité. » (Sackrider, Guidé, Hervé 2008, p. 56)

La **référence complète** dans la bibliographie :

SACKRIDER, Françoise, GUIDE, Gwenola, HERVE, Dominique, 2008. *Lèche-vitrines : distribution & merchandising visuel dans la mode*. 2e éd. Paris : Institut français de la mode. ISBN 978-2-91486314-8

### Plus de 3 auteurs

Si un document est écrit par plus de 3 auteurs, vous pouvez n'indiquer que le premier dans la mention de la source dans le texte et le faire suivre de l'abréviation et al\*. Dans la référence bibliographique, les trois premiers auteurs sont indiqués, suivis de l'abréviation [et al.]<sup>1</sup> entre crochets.

La **mention** de la source dans le texte :

---

<sup>1</sup> et al. : abréviation latine qui signifie « et alii », « et les autres ».

« La construction d'un portefeuille dépend étroitement des objectifs qui sont fixés au gérant. » (Alphonse et al. 2010, p. 525)

La **référence complète** dans la bibliographie avec les trois premiers auteurs, suivi de [et al.]<sup>2</sup> :

ALPHONSE, Pascal, DESMULIERS, Gérard, GRANDIN, Pascal [et al.], 2010. *Gestion de portefeuille et marchés financiers*. Paris : Pearson. ISBN 978-2-74407-238-3

### Pas d'auteur (entrée au titre)

La **mention** de la source dans le texte est **faite au titre** :

« Le concept de durabilité a été défini quelques années auparavant »  
(Développement durable 2013)

La **référence complète** dans la bibliographie commence directement par le titre et la date n'apparaît pas après ce dernier<sup>3</sup> :

Développement durable. In : *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 30 avril 2013 à 21:50. [Consulté le 2 mai 2013].  
Disponible à l'adresse :  
[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement\\_durable&oldid=97283554](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement_durable&oldid=97283554)

Chaque source d'information pour les citations reprises dans le texte fait l'objet d'une référence bibliographique complète correspondante dans la bibliographie. Une référence bibliographique peut être utilisée plusieurs fois dans le texte. Par exemple : si plusieurs informations de la même source (Koch 2012) sont citées, (Koch 2012) apparaîtra plusieurs fois dans le texte tout en ayant une seule référence bibliographique dans la bibliographie.

### 3.2 Système numérique

Après chaque citation directe ou paraphrase, un numéro entre parenthèses est inséré dans le texte dans l'ordre numérique. Chaque numéro correspond à une référence bibliographique complète en fin de travail.

---

<sup>2</sup> Vous aurez remarqué que cette mention est reprise sans crochet dans la mention de la source après la citation dans le texte, tandis qu'elle est reprise entre crochets dans la référence complète en bibliographie.

<sup>3</sup> Si vous utilisez le système auteur(s)-année, complétez la « date de publication » si elle apporte des précisions (mois, jour...). Sinon ne l'ajoutez pas et ne mentionnez l'année qu'à la suite de(s) l'auteur(s).



### Exemple

Alors que les industriels américains investissent dans la recherche scientifique pour rendre le consommateur addict avec l'utilisation du sel, du sucre et des matières grasses (1, pp. 23-24), on constate que l'effet des « déserts alimentaires » se propage en Europe (2, p. 35).

Une même référence bibliographique peut être utilisée plusieurs fois dans le texte. Si plusieurs informations d'un même document, par exemple de la source (2), sont citées, (2) apparaîtra plusieurs fois dans le texte suivi des numéros de pages concernées.

Dans la bibliographie, les références sont classées par ordre d'apparition des numéros dans le texte. La date de parution est alors mentionnée après le nom de l'éditeur.

### Exemple

1. MOSS, Michael, *Sucre, sel et matières grasses : comment les industriels nous rendent accros*. Paris : Calmann-Lévy, 2014. ISBN 978-2-7021-5451-9
2. SERVIGNE, Pablo, *Nourrir l'Europe en temps de crise : vers des systèmes alimentaires résilients*. Jambes : Nature et Progrès, 2014. ISBN 978-2-930386-52-2

## 3.3 Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont utilisées pour indiquer les références bibliographiques. Chaque nouvelle note a un nouveau numéro. La numérotation ne recommence pas sur chaque page (numérotation continue).

### Exemple

« Beaucoup d'internautes, par paresse ou pour gagner quelques secondes, n'utilisent plus la zone d'adresse URL du navigateur pour saisir les noms des sites auxquels ils veulent accéder, ni même leurs favoris (signets, bookmarks), mais directement la zone de recherche de celui-ci, généralement paramétrée à Google<sup>1</sup>. »

La référence bibliographique dans la note de bas de page peut être abrégée, par exemple en ne mentionnant que l'auteur, la date, le titre et les numéros de pages. Par contre, la référence bibliographique complète doit figurer dans la bibliographie à la fin du travail.

### Exemple

Mention de la **référence en note** de bas de page :

<sup>1</sup> SIMON, Bruno Bernard, 2014. *Vos recherches avec Google*. p. 25

La **référence complète** dans la bibliographie :

SIMON, Bruno Bernard, 2014. *Vos recherches avec Google*. Mont Saint-Aignan : Klog. ISBN 979-10-92272-01-7

Si une référence est utilisée plusieurs fois, il est possible de faire appel à la 1<sup>re</sup> note où apparaît la référence en mentionnant son numéro. Par exemple : <sup>4</sup> réf. 2

Une note de bas de page peut comporter plusieurs références si l'information provient de plusieurs sources.

## 3.4 Quelques conseils de rédaction des citations

### 3.4.1 Mise en page des citations

Les citations courtes (moins de 3 lignes) sont généralement insérées directement dans le texte, entre guillemets. Par contre, il est préférable d'indiquer les citations plus longues dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail.

#### Exemples

Il n'y a pas de manière déterminée de définir le paysage. Selon Jakob (2008, p. 29), « [...] le paysage ne va pas de soi, bien au contraire. ».

... Osamu illustre parfaitement le désenchantement possible entre l'image véhiculée et le ressenti de la découverte d'un paysage :

« Il me semble que j'étais en Inde ou ailleurs et qu'un aigle vint me prendre dans ses serres pour me lâcher ensuite au-dessus de la côte du Japon à proximité de Numazu, je ne serais guère impressionné par le spectacle de cette montagne [...]. » (Osamu 1993, p. 68).

« Il manque toutefois, me semble-t-il, l'intégration d'une dernière composante clé du système analysé : les pratiques apicoles elles-mêmes. [...] Cette carence est-elle le signe d'un dernier tabou ? » (Maire, Laffly 2015, p.12).



\*La graphie [...] remplace une partie de texte non reprise en citation mais qui fait partie de la phrase d'origine. Elle ne doit pas en changer le sens.

### 3.4.2 Citation de citation ou citation secondaire

Si vous voulez citer une phrase qui est elle-même déjà citée dans un autre document, il est conseillé, dans la mesure du possible, de vous référer au texte original. Si cela n'est pas possible, vous devez citer cette phrase selon le document dont vous disposez ainsi que l'auteur et la date du document d'origine.

#### Exemple

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? » (Godbout 1987, cité dans Latouche 2006, p.12)

Seul le document que vous avez réellement consulté figurera dans la bibliographie. Dans cet exemple :

LATOUCHE, Serge, 2006. *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard. ISBN 978-2-21362914-8

### 3.5 Logiciels de gestion de références

Il est possible d'automatiser en partie la récolte des références bibliographiques, la rédaction des citations et la réalisation de la bibliographie à l'aide de logiciels de gestion de références.

Il en existe plusieurs (voir par exemple l'article Wikipédia « [Logiciels de gestion bibliographique](#) »). Ces logiciels peuvent être payants ou gratuits, libres ou propriétaires, fonctionner sur un poste informatique unique, être synchronisés d'un poste à l'autre, voire être un service web.

Les plus connus sont EndNote, BibTex, Mendeley et, depuis quelques années, Zotero.

Si vous décidez d'utiliser un tel logiciel pour gérer vos références bibliographiques, sachez qu'il existe la plupart du temps un style intitulé « ISO 690 » qui permet d'appliquer les règles présentées dans ce guide, moyennant quelques menues différences. Ce style est également disponible dans Word (onglet « Références »).

## 4. Principes de rédaction d'une bibliographie

La bibliographie est la liste des références bibliographiques que vous avez utilisées dans le cadre de votre travail. Elle reprend au minimum celles que vous avez mentionnées dans votre texte.

Elle se présente généralement à la fin de votre document, soit par ordre alphabétique d'auteurs, si vous avez choisi la méthode de citation auteur(s)-année, soit par ordre numérique si vous avez choisi le système numérique.

Les références de la bibliographie doivent comporter autant d'éléments d'identification que possible – pour autant qu'ils soient connus ou disponibles - afin de signaler un document de manière univoque et sans ambiguïté.

La rédaction d'une référence se fait en principe avec les éléments présents sur le document lui-même ou sur son support.

Entre chaque élément, la ponctuation est généralement une virgule ou un point. Toutes les références d'une même bibliographie doivent être mises en forme de manière uniforme :

- choisir la ponctuation entre les éléments : « , » ou « . »
- choisir les termes et la graphie :
  - *numéro 3* ou *n° 3*
  - *Disponible à l'adresse xxx* ou *URL xxx*
  - etc.
- choisir la mise en forme :
  - *retour à la ligne pour l'URL* ou *deux-points URL*
  - *26.08.2018* ou *26 août 2018*
  - etc.

Pour rédiger les références bibliographiques, outre les conseils donnés dans le présent document, vous pouvez également vous baser sur les modèles de référence proposés par Word. Il est recommandé d'utiliser le modèle basé sur la

norme ISO 690. Toutefois, selon les consignes imposées par vos écoles/filières ou par vos enseignant-e-s, d'autres modèles, comme le modèle APA (American Psychological Association) sont également disponibles.

## 5. Modèles de références bibliographiques

Les modèles ci-dessous sont présentés selon le système auteur(s)-année. Si le système numérique est utilisé, il faut enlever l'année juste après l'auteur dans les références bibliographiques et la mettre après le nom de l'éditeur.

### Remarque :

Si vous utilisez le système auteur(s)-année, et pour certains types de publications (article de revue, date de mise à jour d'une page ou d'un site web, image, etc.) complétez la « date de publication » si elle apporte des précisions (mois, jour...), sinon ne l'ajoutez pas et ne mentionnez l'année qu'à la suite de(s) l'auteur(s).

En cas de doutes, ou si un modèle n'existe pas, veuillez-vous référer au personnel spécialisé de vos bibliothèques.

### 5.1. Les essentiels

#### 5.1.1 Livre

AUTEUR(S)\*, année. *Titre* : *sous-titre*. Édition\*\*. Lieu : éditeur. Collection, numéro dans la collection. ISBN

\*sous la forme NOM, Prénom quand il s'agit d'une personne, sous la forme développée, en majuscules, quand il s'agit d'un sigle pour une personne morale.

\*\* Edition = information sur l'édition d'un document : ex. : 2<sup>e</sup> édition, édition revue et augmentée, etc.

#### Exemples

BĂNI, Renée, 2010. *Quel avenir pour le buzz online ?*<sup>4</sup> Sarrebruck : Ed. universitaires européennes. ISBN 978-613-152224-6

DESBOIS, Henri, GUICHARD, Eric, HERRENSCHMIDT, Clarisse, [et al.], 2011. *Regards croisés sur l'Internet*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. Papiers. ISBN 978-2-910227-70-8

ELECTRONIC BUSINESS GROUP, 2011. *Qualité des données : quelle(s) vérité(s) dans les entreprises : 25 expériences issues du terrain*. Paris : Electronic Business Group

---

<sup>4</sup> Une seule ponctuation suffit pour séparer les éléments d'une référence bibliographique. On n'ajoutera pas de point après un point d'interrogation par exemple.

### 5.1.2 Chapitre d'un livre

AUTEUR(S) DU CHAPITRE, année. Titre du chapitre. In : AUTEUR(S) DU LIVRE (si différent(s) de l'auteur du chapitre). *Titre du livre*. Édition. Lieu : éditeur, pages. Collection, numéro dans la collection. ISBN

#### Exemples

BÄNI, Renée, 2010. Le buzz au cœur du Web 2.0 : aspects sociologiques. In : *Quel avenir pour le buzz online ?* Sarrebruck : Ed. universitaires européennes, pp. 12-24. ISBN 978-613-152224-6

SOUDOPLATOFF, Serge, 2011. Le codesign comme nouvelle approche de la relation client à l'ère du web 2.0. In : BRIFFAUT, Jean-Pierre. *Univers virtuels et environnements collaboratifs : visions multidisciplinaires théoriques et pratiques*. Paris : Hermès Science Publications, pp. 119-133. Management et informatique. ISBN 2-74623-283-9

### 5.1.3 E-book

AUTEUR(S), année. *Titre* [en ligne]. Édition. Lieu : éditeur. Collection, numéro dans la collection. ISBN. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

#### Exemples

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, 2011. *La transition vers une économie sobre en carbone : objectifs publics et pratiques des entreprises* [en ligne]. Paris : Éditions OCDE. ISBN 978-2-6409024-8 [Consulté le 28 août 2011]. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264090255-fr> [accès par abonnement]

#### Remarque :

Si un article ou un livre a été trouvé dans une base de données ou n'est disponible que dans le cadre d'un accès réglementé, mentionner à la fin de la référence [accès par abonnement].

### 5.1.4 Chapitre d'un e-book

AUTEUR(S) DU CHAPITRE, année. Titre du chapitre. In : AUTEUR(S) DU LIVRE (si différent de l'auteur du chapitre). *Titre du livre* [en ligne]. Édition. Lieu : éditeur, pages. Collection, numéro dans la collection. ISBN. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL du chapitre

#### Exemple

CRAGER, John, HUBERT, Cindy, O'KANE, Mike, 2005. Creating and maintaining a balanced scorecard. In : *Balanced scorecard : APQC's passport to success series ? : a guide for your journey to best-practice processes* [en ligne]. Houston : APQC, pp. 33-38. ISBN 978-2-212-86003-0 [Consulté le 2 mars 2012]. Disponible à l'adresse : <http://hesge.scholarvox.com/catalog/book/docid/10294890> [accès par abonnement]

Un livre en format ePub ne possède pas de pagination, puisqu'elle est déterminée par la taille de la police ou de l'écran. Aussi est-il nécessaire d'utiliser d'autres éléments, comme le numéro de chapitre ou de la section, pour indiquer une partie du document.

### Exemple

CENTER, Berkman, DULONG DE ROSNAY, Melanie, FISHER, 2011. Activism. In : *Copyright for Librarians* [en ligne]. Houston : Connexions. ISBN 978-0-08100211-7. Chapitre 10. [Consulté le 29 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [https://cnx.org/contents/RtaQxK5\\_@2.1:7IGZC3io@5/About-Copyright-for-Librarians](https://cnx.org/contents/RtaQxK5_@2.1:7IGZC3io@5/About-Copyright-for-Librarians)

### 5.1.5 Revue (numéro)

AUTEUR(S), année. Titre du numéro. *Titre de la revue*. Date de publication<sup>5</sup>. Numérotation. ISSN

### Exemple

GUERRE, Louise, 2011. Choisir ses logiciels. *Archimag guide pratique*. N° 43. ISSN 0769-0975

### 5.1.6 Article extrait d'une revue papier

AUTEUR(S), année. Titre de l'article. In : *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages. ISSN

### Exemple

MAHE, Emmanuel, 2018. Les nouveaux écosystèmes de recherche en art et design. In: *Culture et recherche*. Printemps-été 2018, n° 137, pp. 20-22. ISSN 0765-5991

### 5.1.7 Article extrait d'une revue en ligne

AUTEUR(S), année. Titre de l'article. In : *Titre de la revue* [en ligne]. Date de publication. Numérotation, pages. ISSN. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

### Exemple

MARIANI, Joseph, 2018. Quand les machines apprennent les langues. In : *Culture et recherche* [en ligne]. Printemps-été 2018, n°137, pp. 73-75. ISSN 1950-6295. [Consulté le 02.10.2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche/Recherche-Formation-Innovation>

---

<sup>5</sup> Voir remarque page 12

### 5.1.8 Site web

AUTEUR(S), année. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication ou date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

#### Exemple

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2014. *Statistique suisse* [en ligne]. Décembre 2014. [Consulté le 11 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

### 5.1.9 Page web

AUTEUR(S), année. Titre de la page web. In : *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication ou date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

#### Exemple

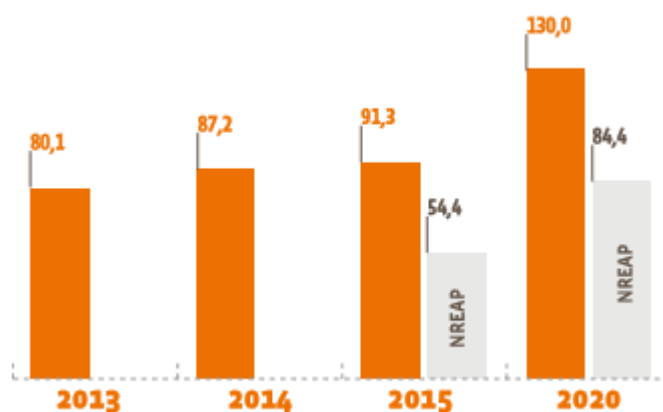
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN, 2013. Qu'est-ce que le plagiat ? In : *Site de l'Université catholique de Louvain* [en ligne]. Mise à jour le 12 novembre 2013. [Consulté le 2 décembre 2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/99514.html>

### 5.1.10 Image, graphique, schéma

Sous l'image, indiquer AUTEUR(S), année. Dans la bibliographie à la fin du travail, utiliser le modèle de référence adéquat en fonction du document duquel est extraite l'image (livre, article, page web, etc.).

#### Exemple

Figure 1 : Tendence actuelle de la puissance photovoltaïque installée par rapport à la feuille de route des Plans d'action nationaux énergies renouvelables (en GWc)



Source : EurObserv'ER, 2015

#### Dans la bibliographie :

EUROBSERV'ER, 2015. Baromètre photovoltaïque 2015. In : *Eurobserv'ER* [en ligne]. [Consulté le 01.10.2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.eurobserv-er.org/barometre-photovoltaique-2015/>

Si vous créez une figure basée sur une figure existante, il est obligatoire d'indiquer votre source en la faisant précéder de l'indication « adapté de ».

**Exemple**

Source : adapté de Johnson et al. (2011, p. 556)

### 5.1.11 Support de cours

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Date de publication ou date de mise à jour.  
Support de cours : « nom du cours », école, année

**Exemple – fichier électronique**

DUBOSSON, Françoise, 2007. *De l'onciale à la caroline : IVe-VIIIe siècles* [document PDF].

Support de cours : « Histoire des pratiques professionnelles 2 », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2006-2007

**Exemple – en ligne**

HUGUENIN, Gérald, 2014. *Technologie électrique et électronique* [en ligne]. Mise à jour 2018. Neuchâtel, HE-Arc. [Consulté le 01.10.2018]. Disponible à l'adresse <http://www.gerald-huguenin.ch/Cours/Intro/index.htm>

### 5.1.12 Travail de bachelor/master, thèse, mémoire

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Lieu : nom de l'école. Type de travail. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

**Exemple - papier**

TANGUY, Hervé, 2011. Les enjeux de la sécurité informatique. Genève : Haute école de gestion de Genève. Travail de bachelor

**Exemple - en ligne**

TANGUY, Hervé, 2011. Les enjeux de la sécurité informatique [en ligne]. Genève : Haute école de gestion de Genève. Travail de bachelor. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/28003>

## 5.2. Les autres types de documents

### 5.2.1 Brevet

DETENTEUR(S)/DEMANDEUR(S), année. *Titre* [support]. Lieu. Nom de la série de brevet et numéro d'identification. Date de publication. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL



**Exemple – en ligne**

GAJANOVIC, Borislav, GAJANOVIC, Zeljko, 2011. *Method and Internet platform for providing a communication connection* [en ligne]. International patent WO 2011/101040 (A1). 25 août 2011. [Consulté le 31 août 2011]. Disponible à l'adresse : <http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=WO&NR=2011101040A1&KC=A1&FT=D&ND=2&date=20110825>

## 5.2.2 Cahier de recherche, rapport technique

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Titre de la série de publications et numéro d'identification. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

**Exemple**

LATINA, Joëlle et RAMIREZ, José V., 2012. *The end of compulsory school for migrants : one more year for low-track students* [en ligne]. Genève : Haute école de gestion. Cahier de recherche, HES-SO/HEG-GE/C--12/2/1--CH. [Consulté le 12 septembre 2012]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/28328>

## 5.2.3 Conférence, colloque, congrès

AUTEUR(S), année. *Titre, Lieu, Date du colloque* [support]. Lieu : éditeur. Collection, numéro dans la collection. ISBN. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

**Exemple - en ligne**

FRANCE. Centre d'analyse stratégique, 2010. *La France et l'Europe face à la crise économique : actes du colloque, Paris, Maison de la Chimie, 20 septembre 2010* [en ligne]. Paris : La Documentation française. Rapports et documents, 31. [Consulté le 2 septembre 2011]. Disponible à l'adresse : [http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france\\_europe\\_web.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france_europe_web.pdf)

## 5.2.4 Contribution à une conférence, un colloque, un congrès

AUTEUR(S) DE LA CONTRIBUTION, année. Titre. In : AUTEUR(S) DU COLLOQUE. *Titre, Lieu du colloque, Date du colloque* [support]. Lieu : éditeur, pages. Collection, numéro dans la collection. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

**Exemple – en ligne**

BARRELL, Ray, 2010. Les instruments et les objectifs de la coopération économique en Europe. In : FRANCE. Centre d'analyse stratégique. *La France et l'Europe face à la crise économique : actes du colloque, Paris, Maison de la Chimie, 20 septembre 2010* [en ligne]. Paris : La Documentation française, pp. 59-60. Rapports et documents, 31. [Consulté le 1er septembre 2011]. Disponible à l'adresse : [http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france\\_europe\\_web.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france_europe_web.pdf)

### 5.2.5 Document interne à une entreprise/un organisme

AUTEUR(S)/NOM DE L'ENTREPRISE, année. *Titre*. Date de publication.  
Document interne à l'entreprise (indiquer le nom de l'entreprise)  
Autres précisions utiles

#### Exemple - papier

DUNAND, Charles, 2011. *Concerne: courrier du 2 avril 2011 – réclamation client IU230*. 5 mai 2011.

Document interne à l'entreprise Kari SA

Lettre du client IU230 adressée au Directeur du Service de la comptabilité

#### Exemple – en ligne (suivre le modèle « Fichier électronique » et/ou « E-book »)

CARTIER, 2016. *Données statistiques région FC*. [Fichier Excel]. Le Locle, 2 juin 2016. Document interne à l'entreprise Cartier SA. [Consulté sur Intranet le 15.10.2017]

### 5.2.6 Données de la recherche

AUTEUR(S), année. Titre du jeu de données. In : *Nom du dépôt* [en ligne]. Date de publication. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

#### Exemple

FERWERDA, Eelco, SNIJDER, Ronald, ARPAGAU, Brigitte [et al.], 2018. OAPEN-CH – The impact of open access on scientific monographs in Switzerland [en ligne]. In : *Zenodo*. 23 avril 2018. [Consulté le 1 octobre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/record/1216822>

### 5.2.7 Emission, reportage de TV/radio

AUTEUR(S), année. Titre du reportage. In : *Titre du programme* [support]. Date de diffusion. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

#### Exemple – en ligne

PERNOUD, Manuelle, 2012. Frais bancaires et sécurité : de quoi râler et s'angoisser ! In : *À bon entendeur* [émission TV]. 6 mars 2012. [Consulté le 01.10.2018]. Disponible à l'adresse :

<http://www.rts.ch/emissions/abe/3736706-frais-bancaires-tsecurite-de-quoi-raler-et-s-angoisser.html>

### 5.2.8 Encyclopédie collaborative

AUTEUR(S), année. Titre. In : *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication, heure. Date de mise à jour, heure. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

### Exemple (sans auteur)

Développement durable, 2013. In : *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 30 avril 2013 à 21:50. [Consulté le 2 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement\\_durable&oldid=97051944](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement_durable&oldid=97051944)

N.B. : Pour citer une page Wikipedia pensez à utiliser le lien figé que l'on trouve dans la Boîte à outils > Citer cette page > Informations bibliographiques > Lien vers la version citée.



Pour les articles des encyclopédies papier, voir 5.1.2 *Chapitre d'un livre*.

## 5.2.9 Entretien, communication orale

Une information obtenue oralement n'est pas issue d'un document. Une référence bibliographique ne peut donc pas être rédigée et ne figurera pas dans la bibliographie. Il est toutefois obligatoire de mentionner la source de votre information dans votre texte en note de bas de page selon le modèle suivant : Description, lieu, date.

### Exemple

La société a changé de fournisseur en septembre 2011.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Entretien avec M. Dupont, directeur de l'entreprise Passi, Genève, 7 mai 2012.

### 5.2.10 Film

AUTEUR(S) [fonction], année. *Titre* [film]. Lieu : nom de la société de production

### Exemple

SPIELBERG, Steven [réalisateur], 2002. *Minority report* [film]. USA : Twentieth Century Fox

Les fonctions possibles sont: [réalisateur] ou [producteur]. A noter que le producteur est uniquement indiqué s'il n'y a pas de réalisateur.

### 5.2.11 Logiciel, programme informatique

AUTEUR(S), année. *Nom du logiciel/programme* [support]. Version. Editeur. Date de publication. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

### Exemple – en ligne

APACHE, 2013. *Apache Flex®* [logiciel]. Version 4.9. Apache Software Foundation. [Consulté le 3 mai 2013]. Disponible à l'adresse : <http://flex.apache.org/installer.html>

### 5.2.12 Loi, texte juridique, règlement

#### En ligne

AUTEUR(S), année. Titre. In : *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication ou date de mise à jour\*. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

Dans le titre mentionner : l'intitulé exact de l'acte, l'organe dont il émane, sa date d'adoption, son numéro, son objet ou son titre, ainsi que son sigle, le recueil officiel dans lequel il se trouve.

\* si celle-ci est plus récente

### Exemples

CONFEDERATION SUISSE, 2017. Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins du 9 octobre 1992 (LDA, RS 231.1). In : *Le portail du gouvernement suisse* [en ligne]. Etat le 1er janvier 2017. [Consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251>

HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE, 2016. Règlement des filières Bachelor of Science and Arts HES-SO du domaine Ingénierie et Architecture. In : *Bachelor - Génie mécanique* [en ligne]. [Consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://intra3.hes-o.ch/modules/InternetFiles/readfile.asp?SharepointDLCDocId=HESSO-1024-1603>

### Papier

AUTEUR(S), année. Titre. Date de publication. Pagination\*\*.

Dans le titre mentionner : l'intitulé exact de l'acte, l'organe dont il émane, sa date d'adoption, son numéro, son objet ou son titre, ainsi que son sigle, le recueil officiel dans lequel il se trouve imprimé.

\*\* A utiliser dans le cadre d'un article de loi

### Exemple

CONFEDERATION SUISSE, 2002. Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPR ; RS 412.10). 13 décembre 2002.

### Exemple – article de loi

CONFEDERATION SUISSE, 2002. Art. 64 al. 2 let. b. IN : *Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle* (LFPR ; RS 412.10). 13 décembre 2002. Pp. 4557-4586.

Pour les commentaires de loi, utiliser le modèle : Livre ou Chapitre d'un livre.

## 5.2.13 Norme

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Titre de la série de publications et numéro d'identification. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

### Exemple - papier

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2017. *Ingénierie des systèmes et du logiciel - processus du cycle de vie du logiciel*. 1e éd. Genève : ISO, novembre 2017. ISO/IEC 12207 : 2017

### Exemple – en ligne

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2016. *Systèmes de management de la qualité — Lignes directrices pour l'application de l'ISO 9001:2015* [En ligne]. 1<sup>e</sup> éd. Genève, ISO, novembre 2016. ISO/TS 9002. [Consulté le 05.10.2018]. Disponible à l'adresse : <https://su.snvhosting.ch/enorm/> [accès par abonnement]

## 5.2.14 Podcast

AUTEUR(S), année. Titre du podcast [podcast]. *Titre du site web* [en ligne]. Date de publication ou date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

### Exemple

SWISS BROADCASTING CORPORATION, 2012. What economic slump? Future looks rosy for the Swiss watch industry after a record 2011 [podcast]. In: *Swissinfo.ch* [en ligne]. 17 janvier 2012. [Consulté le 24 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : [http://www.swissinfo.ch/eng/multimedia/audios\\_podcast/What\\_economic\\_slump.html?cid=31951744](http://www.swissinfo.ch/eng/multimedia/audios_podcast/What_economic_slump.html?cid=31951744)

## 5.2.15 Réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Forums

Utiliser le modèle « Page web ».

## Glossaire

**Auteur(s)-année** : ou système auteur(s)-année ou encore système auteur(s)-date, correspond à une méthode de citation

**Bibliographie** : ensemble des références des sources mentionnées dans votre travail et rassemblées en fin de document selon un ordre choisi

**Citation d'extrait** : mention dans votre texte d'un extrait d'un autre document sous forme de citation selon la méthode choisie

**Citation de source** : mention de l'auteur de la source dont vous avez tiré l'extrait que vous citez dans votre texte selon la méthode choisie

**Citer** : mentionner dans son texte des extraits de documents pour illustrer son propos

**Collection** : titre donné par un éditeur à un ensemble d'ouvrages regroupés selon un thème ou une classification particulière

**Droit d'auteur** : protège la personne auteure d'une œuvre qui détient le droit de décider qui peut la divulguer, l'utiliser ou la modifier

**Editeur** : personne ou entreprise qui publie des ouvrages ou des documents papier ou en ligne

**Edition** : information sur l'édition d'un document : ex. : 2e édition, édition revue et augmentée, etc.

**Éléments d'identification** : tous les éléments qui permettent de décrire une œuvre aussi précisément que possible (auteur, éditeur, année de publication, ISBN, etc.)

**ISBN** : international standard book number = numéro international unique du livre

**Logiciel de références / de gestion bibliographique** : logiciel qui permet de gérer ses sources et de les publier sous forme de bibliographie

**Mention de la source** : voir citation de source

**Méthodes de citation** : auteur(s)-année, numérique ou note de bas de page sont les trois méthodes de citation présentées ici

**Norme ISO 690** : norme internationale de présentation de bibliographie utilisée notamment dans le domaine de l'ingénierie

**Numéro dans la collection** : numéro attribué par l'éditeur à un ouvrage publié dans une collection

**Numéro d'identification (brevet)** : numéro standardisé selon les normes suisses, européennes ou internationales et fourni par l'agence de gestion spécifique de brevets du pays où il est déposé

**Numérotation (pour une revue)** : numérotation choisie par l'éditeur et mentionnée sur les exemplaires parus dans l'année spécifiée. Elle indique le plus souvent un numéro et le ou les mois de l'année concerné(s)

**Paraphrase** : reformulation, avec vos propres mots, sans modification du sens et du contenu, des propos d'un auteur

**Plagiat** : insérer du contenu dans son texte sans en être l'auteur et sans en mentionner la source

**Référence bibliographique** : référence complète de la source documentaire utilisée pour illustrer votre travail

**Signes typographiques** : règles de ponctuation et d'abréviations de la langue française

**Source (d'information)** : document dont est issu un contenu que vous exploitez dans votre texte

**Style de citation** : voir méthodes de citation

**Style de référencement / de présentation d'une bibliographie** : mode de présentation d'une bibliographie selon la norme imposée par une école ou un enseignant ou choisie parmi les normes existantes comme la norme ISO 690

**Système numérique** : méthode de citation

## Bibliographie

HAUTE ÉCOLE DE GESTION DE GENÈVE, INFOTHÈQUE, 2017. *Rédaction d'une bibliographie et méthode de citation : guide pratique* [en ligne]. Version 4.5. Carouge : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 16 juillet 2018].

Disponible à l'adresse :

[http://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide\\_ref.pdf](http://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref.pdf)

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2010. *Information et documentation : principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information*. 3<sup>e</sup> éd. Genève : ISO, 15.06.2010. Norme internationale ISO 690:2010(F).

SUISSE, 1992. *Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA)* [en ligne]. 9 octobre 1992. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1993. Mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2011. RS 231.1. État le 1<sup>er</sup> janvier 2017. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse :

[http://www.admin.ch/ch/f/rs/c231\\_1.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c231_1.html)

## Index

Article d'encyclopédie.....	19	ISO 690 .....	2
Article en ligne.....	15	Livre.....	12
Article papier .....	14	Logiciel .....	20
bibliographie.....	4	Logiciels de gestion de références	11
Bibliographie .....	11	Loi.....	20
Brevet.....	17	Mémoire.....	17
Cahier de recherche.....	17	Méthodes de citation .....	7
Chapitre d'un e-book.....	14	Norme.....	21
Chapitre d'un livre .....	13	Notes courantes .....	9
Citation de citation.....	10	Notes de bas de page .....	9
Citation directe .....	6	Page web.....	15
Citation indirecte .....	6	Paraphrase .....	6
Citation secondaire.....	10	Plagiat .....	4
Colloque .....	17	Podcast.....	21
Communication orale .....	19	Programme informatique .....	20
Conférence.....	17	Rapport technique .....	17
Congrès.....	18	Référence bibliographique.....	11, 12
Contribution à une conférence, un colloque, un congrès.....	18	Réseaux sociaux .....	22
Document interne à une entreprise/un organisme .....	18	Revue .....	14
Données de la recherche .....	19	Schéma .....	15
E-book.....	13	Site web.....	15
Emission de TV/radio .....	19	Support de cours .....	16
Entretien.....	19	Système auteur(s)-année .....	7
Facebook .....	22	Système numérique.....	9
Film .....	20	Texte juridique .....	20
Forums .....	22	Thèse .....	16
Graphique .....	15	Travail de bachelor/master .....	16
Image .....	15	Twitter.....	22
		Wikipédia.....	19